



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 27/09/11

Reçu en Préfecture le : 03/10/11
CERTIFIÉ EXACT.

Séance du lundi 26 septembre 2011
D - 2011/518

Aujourd'hui 26 septembre 2011, à 15h00,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire

Etaient Présents :

Monsieur Alain JUPPE, Monsieur Hugues MARTIN, Madame Anne BREZILLON, Monsieur Didier CAZABONNE, Mme Anne-Marie CAZALET, Monsieur Jean-Louis DAVID, Madame Brigitte COLLET, Monsieur Stephan DELAUX, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Dominique DUCASSOU, Madame Sonia DUBOURG-LAVROFF, Monsieur Michel DUCHENE, Monsieur Pierre LOTHAIRE, Monsieur Alain MOGA, Madame Arielle PIAZZA, Monsieur Josy REIFFERS, Madame Elizabeth TOUTON, Monsieur Fabien ROBERT, Madame Anne WALRYCK, Madame Laurence DESSERTINE, Monsieur Jean-Charles BRON, Madame Alexandra SIARRI, Monsieur Jean-Marc GAUZERE, Monsieur Charles CAZENAVE, Madame Chantal BOURRAGUE, Monsieur Joël SOLARI, Monsieur Alain DUPOUY, Madame Ana marie TORRES, Monsieur Jean-Pierre GUYOMARC'H, Madame Mariette LABORDE, Monsieur Jean-Michel GAUTE, Madame Marie-Françoise LIRE, Monsieur Jean-François BERTHOU, Madame Sylvie CAZES, Monsieur Nicolas BRUGERE, Madame Constance MOLLAT, Monsieur Maxime SIBE, Monsieur Guy ACCOCEBERRY, Madame Emmanuelle CUNY, Madame Chafika SAILOUD, Monsieur Ludovic BOUSQUET, Monsieur Yohan DAVID, Madame Sarah BROMBERG, Madame Wanda LAURENT, Madame Paola PLANTIER, Madame Laetitia JARTY, Monsieur Jacques RESPAUD, Monsieur Jean-Michel PEREZ, Madame Martine DIEZ, Madame Béatrice DESAIGUES, Madame Emmanuelle AJON, Monsieur Matthieu ROUYEYRE, Monsieur Pierre HURMIC, Madame Marie-Claude NOEL, Monsieur Patrick PAPADATO, Monsieur Vincent MAURIN, Madame Natalie VICTOR-RETALI,

Excusés :

Madame Véronique FAYET, Madame Muriel PARCELIER, Monsieur Jean-Charles PALAU, Madame Nicole SAINT ORICE

Aides au développement sportif. Année 2011.

Madame Arielle PIAZZA, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Les activités physiques et sportives sont une véritable source de santé, de vitalité et de bien-être. Afin d'exploiter ce rôle essentiel du sport et pour développer les pratiques pour le plus grand nombre, la Ville souhaite accompagner les initiatives portées par les associations sportives, notamment dans le cadre des animations sportives de proximité, et encourager la participation aux compétitions.

Entre le 15 Juillet et le 15 Août, l'association Surf Insertion à travers «Quai des Sports» a proposé six séances à tous les participants âgés de 8 à 25 ans pour venir s'initier gratuitement au surf le temps d'une journée sur les plages Girondines (Plage du Porge, Plage du Pin Sec, Cap Ferret...), encadrés par des moniteurs diplômés.

Une fois par mois, le dimanche sans voiture, les Girondins de Bordeaux Omnisports organisent une séance de fitness sur les quais au niveau du Hangar 14. Cette animation, encadrée par un animateur diplômé, se déroule de 15 h à 17 h, est en accès libre et gratuit et profite à 200 personnes chaque dimanche.

La section natation des Girondins de Bordeaux Omnisports organise tous les ans la traversée de Bordeaux à la nage. Mais cette année, la manifestation a revêtu un caractère particulier puisque la section natation y fêtait ses 130 ans. Je vous propose donc de compléter l'aide annuelle de 3000€ pour cet évènement exceptionnel.

Les cadets (jeunes de 12 à 15 ans) de la section Roller in Line Hockey de l'ASPTT ont participé à la finale des championnats de France Cadet de Roller in Line Hockey qui se déroulait à Monchavin et sont revenus avec la médaille d'argent. L'ASPTT et les parents ont participé financièrement au déplacement et à l'hébergement, mais ne peuvent supporter tous ces frais.

L'équipe de Badminton de l'Union Saint Bruno, championne de France 2011, s'est qualifiée pour les Championnats d'Europe de Badminton qui se sont déroulés au Pays Bas. L'équipe a ramené la médaille de bronze.

La mise en œuvre de ces animations et les participations à ces compétitions représentent un coût pour les associations et nous proposons de les aider en leur versant une subvention dont vous trouverez le détail ci-dessous :

Associations	Activités	Subventions
Surf Insertions	Animation surf au cours de Quai des Sports	3 400 €
Girondins de Bordeaux Omnisports	Animation Fitness	3 000 €
Girondins de Bordeaux Omnisports	Traversée de Bordeaux à la nage	1 000 €
ASPTT	Championnats de France Cadets de roller in line hockey	2 000 €
Union Saint Bruno	Championnats d'Europe de Badminton	1 500 €

Des conventions d'objectifs ont été signées avec les associations Union Saint Bruno, Girondins de Bordeaux Omnisports et ASPTT en février et mars 2011. Par conséquent, nous devons les modifier par avenants ci-joints afin d'intégrer l'aide financière accordée pour ces animations sportives.

Cette somme est à prélever sur la ligne "petits événements à affecter" - Fonction 40 - Compte 657.4 - Enveloppe 018534 - CEX EVESPO.

Par conséquent, nous vous demandons de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à

- signer les avenants aux conventions passées avec les associations
- verser les subventions aux associations concernées

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 26 septembre 2011

P/EXPEDITION CONFORME,

Madame Arielle PIAZZA

**AVENANT A LA CONVENTION D'OBJECTIFS
ASSOCIATION UNION SAINT BRUNO
ANNEE 2011**

Une convention d'objectifs, permettant d'accompagner le mouvement associatif local et contribuant au développement et à la pérennité des activités sportives, a été signée avec l'association Union Saint Bruno le 10 février 2011 pour un montant de 202 000 €. Les conditions financières concernant cette subvention doivent être revues.

Il a donc été convenu ce qui suit

Entre

Monsieur Alain JUPPE, Maire de Bordeaux,

Et

Monsieur Pierre Marie LINCHENEAU, Président de l'Association Union Saint Bruno,

ARTICLE 1 – DISPOSITIONS FINANCIERES

L'Association Union Saint Bruno met en œuvre des animations sportives au sein de sa section Badminton. Une aide financière d'un montant de 1 500 € est nécessaire afin que ces animations se déroulent dans les meilleures conditions.

Par conséquent, la subvention globale de l'Union Saint Bruno est portée à 203 500 €.

Les autres dispositions de la convention restent inchangées.

Fait à Bordeaux, en trois exemplaires, le

Pour la Ville de Bordeaux
P/Le Maire

Pour l'association Union Saint Bruno

Arielle PIAZZA
Adjointe au Maire

Pierre Marie LINCHENEAU
Président

**AVENANT A LA CONVENTION D'OBJECTIFS
ASSOCIATION GIRONDINS DE BORDEAUX OMNISPORTS
ANNEE 2011**

Une convention d'objectifs, permettant d'accompagner le mouvement associatif local et contribuant au développement et à la pérennité des activités sportives, a été signée avec l'association Girondins de Bordeaux Omnisports le 4 avril 2011 pour un montant de 151 000 €. Les conditions financières concernant cette subvention doivent être revues.

Il a donc été convenu ce qui suit

Entre

Monsieur Alain JUPPE, Maire de Bordeaux,

Et

Monsieur Patrick BAQUE, Président de l'Association Girondins de Bordeaux Omnisports,

ARTICLE 1 – DISPOSITIONS FINANCIERES

Les Girondins de Bordeaux Omnisports mettent en œuvre des animations sportives au sein de ses sections fitness et natation. Une aide financière d'un montant de 4 000 € est nécessaire afin que ces animations se déroulent dans les meilleures conditions.

Par conséquent, la subvention globale des Girondins de Bordeaux Omnisports est portée à 155 000 €.

Les autres dispositions de la convention restent inchangées.

Fait à Bordeaux, en trois exemplaires, le

Pour la Ville de Bordeaux

P/Le Maire

Pour l'association Girondins de
Bordeaux Omnisports

Arielle PIAZZA
Adjointe au Maire

Patrick BAQUE
Président

**AVENANT A LA CONVENTION D'OBJECTIFS
ASSOCIATION ASPTT
ANNEE 2011**

Une convention d'objectifs, permettant d'accompagner le mouvement associatif local et contribuant au développement et à la pérennité des activités sportives, a été signée avec l'association ASPTT le 14 février 2011 pour un montant de 201 300 €. Les conditions financières concernant cette subvention doivent être revues.

Il a donc été convenu ce qui suit

Entre

Monsieur Alain JUPPE, Maire de Bordeaux,

Et

Monsieur Gérard SERVIÉS, Président de l'Association ASPTT,

ARTICLE 1 – DISPOSITIONS FINANCIERES

L'association ASPTT met en œuvre des animations sportives au sein de sa section roller. Une aide financière d'un montant de 2 000 € est nécessaire afin que ces animations se déroulent dans les meilleures conditions.

Par conséquent, la subvention globale de l'ASPTT est portée à 203 300 €.

Les autres dispositions de la convention restent inchangées.

Fait à Bordeaux, en trois exemplaires, le

Pour la Ville de Bordeaux
P/Le Maire

Pour l'association ASPTT

Arielle PIAZZA
Adjointe au Maire

Gérard SERVIÉS
Président